

Systeme de paiement préautorisé



Le système de paiement préautorisé de Housing York est un moyen simple et pratique de payer votre loyer

Comment cela fonctionne-t-il ?

Une fois que vous avez souscrit au système de paiement préautorisé, nous nous occupons du reste.

Votre banque prélèvera automatiquement votre loyer sur votre compte le premier jour ouvrable de chaque mois. Housing York délivre une quittance de loyer annuelle sur demande.

C'est confidentiel

Housing York ne voit jamais vos informations bancaires personnelles et n'a pas accès à votre compte. Une fois par mois, Housing York demande automatiquement le paiement de votre loyer. Si vous utilisez le système de paiement préautorisé, vous n'avez pas besoin de faire des chèques mensuels de loyer.

Que se passe-t-il si le coût de mon loyer change ?

Housing York vous informera de toute modification de votre loyer avant qu'elle n'entre en vigueur. Si votre loyer change, votre prélèvement automatique changera également.

Si j'ai d'autres questions sur le système de paiement préautorisé, à qui dois-je m'adresser ?

Contactez votre coordinateur des services aux locataires. Veuillez consulter les coordonnées ci-dessous.

Comment puis-je obtenir un formulaire de paiement préautorisé ou un chèque annulé ?

Vous pouvez demander ces informations en personne à votre banque. Certaines institutions financières proposent également ces informations en ligne, que vous pouvez imprimer chez vous.

Il est facile de s'inscrire !

Il suffit de remplir et de signer le formulaire d'autorisation ci-joint. Envoyez ce formulaire, accompagné d'un formulaire de paiement préautorisé de votre banque ou d'un chèque annulé, à Housing York.

Bureau principal

17150 Yonge Street, 5th Floor
Newmarket, ON L3Y 8V3
Télécopie : 905-895-5724

Des formats accessibles ou des aides à la communication sont offerts sur demande en composant le 1 877 464-9675.

J'autorise (nous autorisons) Housing York à contacter mon (notre) institution financière sur une base mensuelle pour le paiement de mon (notre) loyer. Le montant retiré est indiqué dans le contrat de bail et peut être révisé, conformément au contrat. Ce paiement sera crédité sur mon compte de résident de Housing York.

Nom de famille du résident

Prénom(s)

Nom de famille du corésident

Prénom(s)

Numéro municipal

Adresse municipale

Numéro d'appartement

Ville

Province

Code postal

Numéro d'assurance sociale

Téléphone résidentiel

Téléphone professionnel

Nom de la banque

Emplacement de l'agence

Numéro de compte

Requirements

1. Joignez un formulaire de paiement préautorisé de votre banque ou un chèque annulé
2. Les retraits effectués dans le cadre de ce plan ne concernent que le loyer mensuel et les frais d'occupation connexes
3. Ce plan peut être annulé à tout moment par moi/nous moyennant un préavis écrit de 15 jours adressé à Housing York

Date d'entrée en vigueur du paiement préautorisé

Signature (telle qu'utilisée sur les documents bancaires)

Signature (telle qu'utilisée sur les documents bancaires)